

Financer un avocat pour préserver notre village de Seyssinet



Permis de construire accordé en 2024

QR code vers le site web
de l'association et HelloAsso



Depuis 2021, l'association *Le Village de Seyssinet-Pariset* a pour objectif de préserver notre cadre de vie et prévenir une **densification urbaine intensive**, inadaptée à notre environnement patrimonial, aux espaces naturels, aux équipements publics et aux infrastructures routières.

En Mai 2024, la municipalité a accordé un permis de construire sur la parcelle AM25 de 37 logements, compromettant le développement urbain proportionné et raisonnable et la qualité de vie des résidents présents et futurs. Cette parcelle, autrefois "Propriété Faure", était classée espace naturel jusqu'à ce que le PLU approuvé le 20 décembre 2019 ne la transforme en zone constructible.

Le 18 Septembre 2025, le tribunal a jugé que la parcelle AM25 devait redevenir un terrain naturel non constructible. Mais la Métropole a fait appel de cette décision en décembre 2025 et la procédure d'appel nous oblige à être représentés par un avocat à la Cour d'appel de Lyon.

Afin de mener à bien cette mission, nous vous invitons à :

- **Participer à hauteur de 50€ ou plus** pour réunir les 3500€ de frais d'avocat (virement, chèque ou participation sur HelloAsso).
- **Rallier vos voisins**, amis et connaissances à cette cause.
- **Vous informer** sur le site web de l'association et contacter votre ambassadeur pour toutes questions.

L'ensemble de nos actions sont menées en totale transparence. Les comptes de cette levée de fond seront publiés sur le site web de l'association (<https://bertolin.github.io/>). En cas de surplus, ils seront remboursés en proportion des donations.

Ambassadeurs de l'association :

Pascal BERTOLINO..... 07 83 16 30 66 avenue Hector Berlioz
Sylvie BERTOLINO..... 06 85 32 21 67 avenue Hector Berlioz
Laura BLUNDELL..... 06 52 55 00 27 chemin des Fusillés de l'Écureuil
Patrick Laurent CALPENA..... 06 09 04 71 37 chemin des Fusillés de l'Écureuil
Christophe CHOMIER..... 07 60 10 43 95 Résidences Sequoias
Valérie DUBOUCHET..... 06 18 70 02 81 chemin des Fusillés de l'Écureuil
Pascale FAVIER..... 06 09 58 27 62 Résidences Sequoias
Constance GOVERS..... 06 21 55 59 18 rue de l'Église
Jean-Marc GOVERS..... 06 70 77 38 68 rue de l'Église
Jean-Marc GRENIER..... 06 27 02 46 37 rue de la Scie
Martine JUST..... 06 21 03 10 84 Beauregard
Jacques MONNET..... 06 29 72 25 85 rue Antoine Chollier
Christian RAGACHE..... 06 07 59 24 55 Résidences Tourelles
Maryannick THOMAS..... 06 88 92 60 26 chemin des Fusillés de l'Écureuil

Financer un avocat pour préserver notre village de Seyssinet



Permis de construire accordé en 2024

QR code vers le site web
de l'association et HelloAsso



Depuis 2021, l'association *Le Village de Seyssinet-Pariset* a pour objectif de préserver notre cadre de vie et prévenir une **densification urbaine intensive**, inadaptée à notre environnement patrimonial, aux espaces naturels, aux équipements publics et aux infrastructures routières.

En Mai 2024, la municipalité a accordé un permis de construire sur la parcelle AM25 de 37 logements, compromettant le développement urbain proportionné et raisonnable et la qualité de vie des résidents présents et futurs. Cette parcelle, autrefois "Propriété Faure", était classée espace naturel jusqu'à ce que le PLU approuvé le 20 décembre 2019 ne la transforme en zone constructible.

Le 18 Septembre 2025, le tribunal a jugé que la parcelle AM25 devait redevenir un terrain naturel non constructible. Mais la Métropole a fait appel de cette décision en décembre 2025 et la procédure d'appel nous oblige à être représentés par un avocat à la Cour d'appel de Lyon.

Afin de mener à bien cette mission, nous vous invitons à :

- **Participer à hauteur de 50€ ou plus** pour réunir les 3500€ de frais d'avocat (virement, chèque ou participation sur HelloAsso).
- **Rallier vos voisins**, amis et connaissances à cette cause.
- **Vous informer** sur le site web de l'association et contacter votre ambassadeur pour toutes questions.

L'ensemble de nos actions sont menées en totale transparence. Les comptes de cette levée de fond seront publiés sur le site web de l'association (<https://bertolin.github.io/>). En cas de surplus, ils seront remboursés en proportion des donations.

Ambassadeurs de l'association :

Pascal BERTOLINO..... 07 83 16 30 66 avenue Hector Berlioz
Sylvie BERTOLINO..... 06 85 32 21 67 avenue Hector Berlioz
Laura BLUNDELL..... 06 52 55 00 27 chemin des Fusillés de l'Écureuil
Patrick Laurent CALPENA..... 06 09 04 71 37 chemin des Fusillés de l'Écureuil
Christophe CHOMIER..... 07 60 10 43 95 Résidences Sequoias
Valérie DUBOUCHET..... 06 18 70 02 81 chemin des Fusillés de l'Écureuil
Pascale FAVIER..... 06 09 58 27 62 Résidences Sequoias
Constance GOVERS..... 06 21 55 59 18 rue de l'Église
Jean-Marc GOVERS..... 06 70 77 38 68 rue de l'Église
Jean-Marc GRENIER..... 06 27 02 46 37 rue de la Scie
Martine JUST..... 06 21 03 10 84 Beauregard
Jacques MONNET..... 06 29 72 25 85 rue Antoine Chollier
Christian RAGACHE..... 06 07 59 24 55 Résidences Tourelles
Maryannick THOMAS..... 06 88 92 60 26 chemin des Fusillés de l'Écureuil